



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes

Question écrite n° 124643

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préoccupations que suscite le risque de disparition d'un diplôme de type master 1 et 2 « Action gérontologique et ingénierie sociale » (AGIS) de l'université de Provence. La direction générale de l'enseignement supérieur a rejeté le renouvellement de ce diplôme, alors que le master AGIS s'inscrit parfaitement dans la réforme des universités et qu'il est bâti sur le mode de l'alternance depuis 18 ans, avec un taux d'insertion des diplômés de 70 % dans les six mois du diplôme et de 100 % avant un an, tant en formation initiale qu'en reconversion. Cette formation est de surcroît en adéquation avec les politiques publiques de la vieillesse et du handicap, alors que la loi sur l'autonomie est annoncée pour l'année prochaine. Il lui demande la réponse que le Gouvernement entend apporter pour le nécessaire maintien de cette formation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 124643

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 20 décembre 2011, page 13215

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)